

Rapport moral et d'activité du Président
Assemblée générale ordinaire de régularisation
Association pour l'étude du Centre Vietnam (AECV)
Années civiles 2024 et 2025

Chers membres, chers collègues et chers amis,

Le présent rapport moral et d'activité est soumis à l'Assemblée générale ordinaire de régularisation de l'Association pour l'étude du Centre Vietnam (AECV). Il couvre les années civiles 2024 et 2025, période au cours de laquelle l'association a poursuivi sa structuration, le développement de ses activités et la consolidation de sa gouvernance.

Fondée le 1^{er} octobre 2023, l'AECV est une association jeune, dont l'objet est de favoriser l'étude, la conservation, la valorisation et la diffusion des archives, des sources et des recherches relatives au Centre du Vietnam – et, plus largement, à l'Indochine française – dans une perspective historique, patrimoniale, scientifique et culturelle.

Au cours des années 2024 et 2025, l'AECV a fonctionné principalement à travers des réunions annuelles du Conseil d'administration et du Bureau, dont les procès-verbaux ont été établis et conservés. En raison du faible nombre d'adhérents enregistrés jusqu'à l'automne 2024 et du caractère récent de l'association, il n'a pas été possible d'organiser une Assemblée générale ordinaire dans des conditions satisfaisantes. La présente Assemblée générale a donc pour objet de régulariser cette situation.

Les activités menées durant la période considérée incluent le transfert, la constitution et le traitement de fonds d'archives, le lancement d'une campagne d'appel aux dons de documents et témoignages, le développement de partenariats institutionnels au Vietnam et en France, ainsi que la valorisation scientifique et patrimoniale des fonds par des publications et des mises en ligne.

Ces actions ont été rendues possibles grâce à l'engagement bénévole des membres du Conseil d'administration, à la prise en charge directe de certaines dépenses par ses dirigeants à titre personnel et sans remboursement, ainsi qu'à l'augmentation progressive du nombre d'adhérents à partir de la fin de l'année 2024.

Les principales difficultés rencontrées tiennent au caractère récent de l'association, à la dispersion géographique de ses membres et à la montée en charge progressive des projets. Elles ont néanmoins permis d'affiner les priorités et de renforcer la cohérence des actions engagées.

Pour les années à venir, les priorités de l'AECV sont la poursuite de la structuration de sa gouvernance, la consolidation des partenariats institutionnels, la numérisation et la valorisation des fonds, le développement des publications et la réflexion à moyen terme sur la contribution de l'association à la création d'un centre de recherche pluridisciplinaire au Vietnam.

Le Président estime que, malgré les contraintes propres à une association en phase de lancement, l'AECV a fonctionné conformément à son objet statutaire, dans un esprit de rigueur, de transparence et de service de l'intérêt scientifique et patrimonial.

Bilan moral et d'activité pour l'année 2024

1. Structuration, gouvernance et mise en place d'un site internet

L'année 2024 a été consacrée à la mise en place des fondations opérationnelles de l'AECV : structuration de la gouvernance, organisation du travail interne, et déploiement d'outils de diffusion. Dans ce cadre, l'association s'est dotée d'un site internet à partir de mai 2024, permettant de rendre accessibles des ressources (présentation des projets, biographies des membres du Bureau, statuts, inventaire du fonds AAVH-NAAVH, premiers documents numérisés) et d'inviter les correspondants à s'inscrire à la lettre d'information.

2. Collecte, transfert, traitement et conservation de fonds d'archives

2.1 Fonds AAVH-NAAVH : convention, transfert et inventaire

L'un des chantiers structurants de l'année 2024 a été la formalisation et la prise en charge du fonds AAVH-NAAVH (Association des Amis du Vieux Hué / Nouvelle Association des Amis du Vieux Hué). Une convention de donation d'archives privées a été signée le 18 février 2024 entre Jean Cousso (NAAVH) et Sunny Le Galloudec (AECV), concrétisant un travail de longue durée en faveur de la sauvegarde et de la valorisation d'un fonds unique utile à l'histoire et au patrimoine du Vietnam et de l'Indochine française. Un inventaire détaillé du fonds (désormais « Fonds AAVH-NAAVH ») avait été réalisé par notre Président en novembre 2023, avec l'aide de Jean Cousso et de Guilhem Cousin-Thorez, et le fonds a fait l'objet d'un travail intensif de récolement ; son volume est évalué à 4,3 mètres linéaires. Il comprend notamment plus de 10 000 photographies numérisées.

2.2 Campagne d'appel aux dons d'archives et témoignages : lancement et premiers résultats

Dans une logique de collecte et de sauvegarde, l'AECV a lancé, à partir de novembre 2024, une première campagne d'appel aux dons d'archives et de témoignages, visant à identifier, recenser et, lorsque cela est possible, réunir des fonds privés relatifs au Centre Vietnam et à l'Indochine française (documents papier, correspondances, photographies, cartes, notes de terrain, dossiers administratifs, etc.). Cette campagne a pour objectifs de prévenir la dispersion de corpus familiaux souvent fragiles, de sécuriser leur conservation (classement, inventaire, conditions matérielles) et de préparer leur valorisation scientifique et patrimoniale (mise à disposition des chercheurs, numérisation sélective, notices et mises en ligne, publications). Dans ce cadre, un jalon important a été posé avec le transfert du fonds « Ducreux-Seter-Barraco » (ou « fonds Bruno Barraco »), confié à l'AECV le 19 novembre 2024. En outre, l'association a engagé la préparation du transfert d'autres fonds (fonds Henri Chabot, fonds Sunny Le Galloudec, fonds Lucasseau), appelés à faire chacun l'objet d'une valorisation dédiée.

3. Partenariats et synergies

L'AECV a également consolidé des synergies structurantes, notamment le développement d'un partenariat avec le site entreprises-coloniales.fr et son fondateur, Alain Léger, destiné à renforcer les coopérations documentaires et la mise en visibilité des ressources. Par ailleurs, l'association a engagé plusieurs démarches exploratoires en vue de partenariats complémentaires avec des institutions et acteurs scientifiques et culturels, en France comme au Vietnam, afin de favoriser la numérisation, la conservation et la valorisation de fonds, ainsi que la diffusion des travaux de recherche auprès d'un public élargi. Ces échanges, encore au stade préparatoire, ont vocation à déboucher sur des

conventions ou accords formalisés lorsque les conditions administratives, techniques et financières seront réunies.

Pour plus d'informations au sujet des activités de l'exercice 2024, le Président renvoie les membres vers la Lettre de l'AECV de 2024, publiée en janvier 2025 et disponible en ligne sur le site de l'association.

Bilan moral et d'activité pour l'année 2025

Au cours de l'année 2025, l'AECV a poursuivi sa structuration et consolidé ses axes majeurs (collecte, traitement et valorisation des fonds ; partenariats ; numérisation), tout en élargissant progressivement sa base d'adhérents. Au terme de cette deuxième année de fonctionnement, l'association est fière de compter 26 membres (actifs, bienfaiteurs ou d'honneur) et d'avoir concrétisé plusieurs projets structurants.

1. Partenariats institutionnels et coopérations

L'année 2025 a été marquée par la consolidation des relations institutionnelles au Vietnam, avec la signature d'un mémorandum d'entente (MoU) de cinq ans (2025-2030) avec le Centre de conservation des monuments historiques de Hué, ouvrant la voie à des coopérations durables en matière de conservation, de documentation, de valorisation du patrimoine, d'organisation d'événements culturels et scientifiques. Par ailleurs, l'AECV a engagé des échanges avec le musée d'histoire de Đà Nẵng, dans la perspective d'un partenariat scientifique et patrimonial ; ces discussions ont vocation à déboucher sur une collaboration formalisée lorsque les conditions administratives et techniques seront réunies.

2. Développement, récolement et inventaires des fonds

Dans la continuité de la campagne d'appel aux dons d'archives et témoignages lancée fin 2024, l'AECV a enregistré en 2025 plusieurs résultats concrets en matière de collecte et d'enrichissement de ses collections. Dans ce cadre, le transfert du fonds Henri Chabot a été réalisé en février 2025, puis ceux du fonds Sunny Le Galloudec en mars 2025 et du fonds Lucasseau en avril 2025. Ces transferts ont marqué une étape importante dans la constitution progressive d'un corpus d'archives privées relatif au Centre Vietnam et à l'Indochine française. À la suite de ces transferts, l'AECV a poursuivi en 2025 le travail de récolement, de classement et d'inventaire des fonds, ainsi que leur mise en visibilité progressive sur le site de l'association :

- Fonds Ducreux-Seter-Barraco (Bruno Barraco) : inventaire en cours et valorisation en ligne.
- Fonds Henri Chabot (transfert : février 2025) : inventaire, mise en ligne de la notice/présentation du fonds.
- Fonds Sunny Le Galloudec (transfert : mars 2025) : inventaire (toujours en cours) mise en ligne de la notice/présentation du fonds.
- Fonds Lucasseau (transfert : avril 2025) : inventaire, mise en ligne de la notice/présentation du fonds.
- Fonds Dupart-Capot : fonds en cours de récolement, mené avec l'appui d'une membre descendante de ces familles, également membre bienfaiteur de l'AECV (le transfert est prévu à l'horizon 2026).

3. Projet de numérisation du Bulletin des Amis du Vieux Hué (BAVH)

L'année 2025 a également vu une avancée importante du projet de numérisation du *Bulletin des Amis du Vieux Hué* : un partenariat a été signé avec la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) au mois de juin et une numérisation test a été réalisée, ouvrant la voie à une opération plus large, à la fois patrimoniale et scientifique, en cohérence directe avec l'objet statutaire de l'AECV.

4. Remise de ressources numérisées

Dans le cadre du partenariat avec les institutions huéennes, l'AECV a remis 200 photographies et documents numérisés au Centre de conservation des monuments historiques de Hué, afin de contribuer aux projets de conservation, de restauration et de valorisation du patrimoine portés par cette institution.

5. Valorisation scientifique des fonds de l'AECV (publications)

L'année 2025 a enfin été marquée par une première phase de valorisation scientifique, à travers des publications mobilisant directement des ressources issues des collections de l'association.

- Publication d'une partie de la correspondance entre Paul Mus et Albert Sallet (1929-1933) dans le *Bulletin de la Société des Amis de Paul Mus*, n°5, janvier 2025, p. 19, 51-52.
- Une cinquantaine de documents iconographiques provenant des collections de l'AECV, notamment du fonds Sunny Le Galloudec et du fonds AAVH-NAAVH, ont été publiés dans l'ouvrage collectif *INDOPORTS : Sunny Le Galloudec et Jean-François Klein (dir.), Du port au monde. Une histoire globale des ports indochinois*, La Crèche, La Geste éditions, coll. Presses universitaires de Nouvelle-Aquitaine (PUNA), 2025, 494 p., ISBN 979-10-353-3124-5.

6. Poursuite du transfert et du classement du fonds AAVH-NAAVH

Enfin, le travail engagé sur le fonds AAVH-NAAVH s'est poursuivi en 2025, avec un effort continu de classement et de structuration documentaire, visant à garantir des conditions de conservation adaptées et à préparer des opérations de valorisation (inventaires, numérisation sélective, publications, mise à disposition).

Pour plus d'informations au sujet des activités de l'exercice 2025, le Président renvoie les membres vers la Lettre de l'AECV de 2025, dont la publication est prévue pour le mois de mars 2026 (elle sera diffusée par mail et publiée en ligne sur le site de l'association).

Le présent rapport moral et d'activité est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Fait le 06/02/2026.

Le Président de l'AECV, Sunny Le Galloudec

